
Aide médico-psychologique

Métier

- Secteurs d'activité

son rôle oscille entre l'éducatif et le soin. Il vient en aide en particulier aux enfants ou aux adolescents très handicapés : déficients mentaux, moteurs ou sensoriels. Mais pas seulement, il a également un rôle de soutien et d'accompagnement auprès des personnes adultes handicapées et des personnes âgées dépendantes. Le soutien apporté embrasse la totalité de la vie quotidienne : repas, toilette, lever et coucher sont autant de tâches pour l'aide médico-psychologique qui doit, en plus, participer à des activités d'éveil. Bien souvent, il travaille en relation avec d'autres travailleurs sociaux. C'est ainsi qu'il seconde, selon les structures, les éducateurs dans le secteur de l'enfance ou encore les animateurs auprès d'adultes, et dans certains cas, le personnel soignant et paramédical.

- Diplôme reconnu

- Conditions de travail

L'A.M.P. intervient au sein d'équipes pluri-professionnelles. Selon les situations, il travaille sous la responsabilité d'un travailleur social ou d'un professionnel paramédical. C'est ainsi qu'il seconde suivant les structures ou au domicile et selon les circonstances, un éducateur, un animateur, un infirmier, un kinésithérapeute.

- Perspectives de carrière

Les AMP ne peuvent pas évoluer au sein de leurs propres professions. En revanche, l'accession à d'autres métiers du secteur social leur est facilitée. Ainsi, ils peuvent entreprendre une formation de moniteur-éducateur ou d'éducateur spécialisé sans avoir à passer l'examen écrit d'entrée.

- Qualités requises

Évidemment, les qualités humaines sont importantes. La motivation, le désir de communiquer, la patience mais aussi un équilibre psychique et une résistance physique sont requis pour exercer ce métier.

- Conditions d'accès

Etre âgé de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation.
Aucun diplôme n'est exigé.
Sont dispensés des épreuves de sélection les candidats titulaires du Diplôme National du Brevet

- Formation conseillée

Etudium vous aide à réussir votre concours :

- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal
- Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal. Chaque correction est effectuée par un expert du cadre d'emploi.
- Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours
- Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau
- Suivi pédagogique assuré par des experts.